

Discours de M. Otto Ineichen

1. L'idée du projet Job-Passerelle se fonde sur une triple origine :

1.1. Après deux jours d'intenses débats au sujet de l'AI, lors de la session de printemps, j'ai discuté avec 3 parlementaires-entrepreneurs ayant les mêmes opinions que moi, Philipp Müller, Ruedi Noser et Filippo Leutenegger. Ma vision était de créer pour les entreprises des conditions attrayantes pour qu'elles embauchent plus de personnes handicapées. Cela serait le cas, si les risques potentiels d'augmentation des primes des indemnités journalières et de la prévoyance professionnelle pouvaient être amoindris. Voici un exemple pour illustrer cela :

Une entreprise moyenne avec un effectif de 20 employés engage une femme de 40 ans ayant déjà eu des problèmes de santé au cours de sa vie professionnelle. Après quelques mois, elle n'est plus en mesure de travailler pour cause de maladie, après trois ans, elle est invalide à 100 %.

Quelles en sont les conséquences pour cette entreprise et ses employés ?

Ce cas entraîne une augmentation des primes des indemnités journalières et de la prévoyance professionnelle LPP, et le cas échéant une réduction des prestations pour les employés.

Comment pourrait-on empêcher cela ? Les entrepreneurs seraient-ils plus enclins à engager des personnes à capacité de travail réduite, si ces risques étaient réduits ?

1.2. SUVA

Depuis des années, je peux m'appuyer sur le savoir et l'expérience de M. Willi Morger, membre de la direction de la SUVA. Il m'encourage depuis des années à être actif sur ce plan. Il fut aussi le coauteur de ma motion de décembre 2003 « Intégrer au lieu de payer une rente », qui a été intégrée dans la 5^e révision de l'AI.

Depuis des années, la SUVA fait fonction de pionnier peu ordinaire dans ce domaine et, avec l'introduction du case management, elle a réussi à réduire considérablement le nombre de nouveaux bénéficiaires de rente.

1.3. Des projets encourageants

Le succès qu'ont connu les projets Speranza 2000 (pour lutter contre le chômage des jeunes) et Arge Reap (réinsertion de personnes en fin de droit) m'a incité à mettre sur pied le projet Job-Passerelle. Les résultats obtenus par

ces projets se basent sur une solidarité exceptionnelle entre la Confédération, les cantons, les communes, l'économie et les organismes privés. Si nous parvenons à faire passer le courant sur le projet Job-Passerelle, il en résulterait un profit durable pour l'ensemble de l'économie publique et la population suisse.

2. Les principaux acteurs furent réunis en 24 heures

Avec mon enthousiasme, j'ai réussi à obtenir une réponse favorable pour discuter de ce projet des principaux acteurs en seulement 24 heures.

3. Une intégration rapide – pour une situation gagnante pour tous les intéressés

La réinsertion ne présente que des avantages pour tous les intéressés :

- La réinsertion dans la vie active apportera à toute personne handicapée une nouvelle joie de vivre, une meilleure qualité de vie et l'accomplissement dans le travail.
- Toute personne réinsérée dans la vie active représente une économie de 40 000 à 200 000 francs par année.
- Pour l'économie, la réinsertion engendre des avantages par rapport à la concurrence puisque les charges sociales sur le salaire et la TVA restent sur un niveau peu élevé.

4. La politique est lente

Pendant mes trois années et demie de travail parlementaire, j'ai dû constater avec désenchantement que la guerre idéologique des tranchées fait souvent obstacle à la recherche de solutions. Je souhaiterais un plus grand engagement de la part de nombreux parlementaires et qu'ils retroussent les manches plutôt que de ne rien faire par peur de s'exposer à la critique.

5. L'objectif atteint aujourd'hui est prometteur pour l'avenir

Le Job-Passerelle n'a pu être mis sur pied que grâce à la coopération exceptionnelle entre l'administration, la politique et l'économie. Ce n'est qu'ensemble que nous sommes forts.

La mise sur pied très rapide du projet Job-Passerelle est surtout le mérite de Monsieur du Bois qui a déterminé l'allure et qui a entraîné toutes les personnes intéressées. Je pense que cela est tout à fait exceptionnel d'arriver à mettre sur pied un projet aussi complexe en seulement cinq semaines.

Un grand merci à tous ceux qui y ont contribué.

6. L'engagement du patronat

Entre-temps, près de 400 entreprises se sont déclarées prêtes à soutenir le projet. Vous trouverez les noms des entreprises sur la liste ci-jointe.

7. La concrétisation du projet

Le site Internet jobpasserelle.ch sera mis en ligne aujourd'hui. Vous y trouverez les informations essentielles en langue allemande dès aujourd'hui. Les versions française et italienne suivront en fin de semaine. Les détails du projet seront publiés à la dernière semaine de juin.

La conférence de presse d'aujourd'hui est le signal de départ pour une intense campagne d'information. Nous organiserons entre autres des déjeuners pour entrepreneurs pour lesquels les invitations seront expédiées dès la semaine prochaine.

8. Mes attentes en ce qui concerne les médias

En fin de compte, le projet Speranza n'aurait jamais été couronné d'un si grand succès, sans la contribution des médias qui l'ont soutenu activement en publiant de nombreux articles et en vouant des pages entières aux portraits de jeunes recherchant une place d'apprentissage. Qui parmi vous lancera ces prochaines semaines des campagnes pareilles ? Nous sommes curieux de l'apprendre.

Vous contribuez considérablement au succès du projet Job-Passerelle.

Sursee, 4.5.07/sw